



INTERNATIONAL  
FUND FOR  
AGRICULTURAL  
DEVELOPMENT

FONDS  
INTERNATIONAL  
DE DEVELOPPEMENT  
AGRICOLE

FONDO  
INTERNACIONAL  
DE DESARROLLO  
AGRÍCOLA

الصندوق  
الدولي للتنمية  
الزراعة

Via del Serafico, 107 • 00142 Rome, Italy • Tel. + 39-6-54591 • Fax + 39-6-5043463 • E-mail IFAD@IFAD.ORG • Telex 620330

**DISCOURS DE CLÔTURE  
PRONONCÉ PAR LE PRÉSIDENT DU FIDA, M. AL-SULTAN  
À LA SOIXANTE-CINQUIÈME SESSION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
ROME, 2-3 DÉCEMBRE 1998**

Mesdames et Messieurs les administrateurs,

Au terme de nos travaux, j'aimerais récapituler brièvement les débats de la présente session ainsi que les décisions que nous avons prises.

Le Conseil d'administration a examiné l'État des contributions à la Quatrième reconstitution des ressources du FIDA (document EB 98/65/R.2 et additif) et noté que les instruments de contribution et les paiements non étayés par des instruments de contribution représentaient à présent 94% du total des annonces. Les administrateurs se sont félicités du rythme auquel la Quatrième reconstitution procédait et ont invité les pays qui n'avaient pas encore déposé leurs instruments de contribution à le faire.

Les administrateurs ont exprimé leur satisfaction concernant le Rapport sur le portefeuille de placements du FIDA pour les trois premiers trimestres de 1998 (document EB 98/65/R.3 et additif), et félicité le FIDA pour la qualité de ce document précurseur de rapports trimestriels au Conseil. Ils ont aussi applaudi au taux de rendement satisfaisant obtenu au cours des neuf premiers mois de l'année, et ceci en dépit de l'extrême volatilité des marchés financiers. Le ralentissement par la direction du financement des mandats pendant cette période de volatilité a fait l'objet d'éloges. Les administrateurs ont exprimé à nouveau l'espoir de voir la direction continuer à procéder avec prudence et noté qu'il convenait, comme prévu, de bien équilibrer géographiquement le portefeuille d'actions.

Les membres du Conseil d'administration ont accueilli avec satisfaction l'additif au Rapport qui précise la procédure relative à la soumission de rapports au Conseil d'administration sur le portefeuille de placements en cas de crises financières susceptibles d'amoindrir la valeur de ses avoirs. Les administrateurs ont pris note avec satisfaction du fait qu'un séminaire devait se tenir le vendredi 4 décembre 1998 pour donner un aperçu de la situation changeante du marché et des facteurs qui sous-tendent la politique de placement du Fonds.

Lors de l'examen du Rapport de situation sur le remboursement du principal et le règlement des intérêts (document EB 98/65/R.4 et additif), le Conseil d'administration s'est déclaré préoccupé par la légère augmentation des arriérés. Tout en notant qu'il ne s'agissait là que d'une situation momentanée, les administrateurs ont souligné l'importance de déployer les efforts nécessaires pour réduire les arriérés.

Les administrateurs ont fait bon accueil au Programme de travail et budget du FIDA pour 1999 (document EB 98/65/R.5 et additif) dont ils ont admiré la rigueur et la clarté. Ils ont approuvé le programme de travail proposé pour un montant de 472,77 millions de USD, y compris un programme de dons d'assistance technique de 35,45 millions de USD qui ne dépasse pas le plafond de 7,5%.

Exceptionnellement, le Conseil a accepté d'ajouter 12,63 millions de USD au programme de travail de 1999 pour le prêt à la Zambie qui a été reporté à la soixante-sixième du Conseil d'administration en avril 1999. Le document soumis au Conseil des gouverneurs sur cette question expliquera dûment que le programme de travail pour 1999 était à l'origine de 472,77 millions de USD et qu'il a été augmenté par le Conseil d'administration pour tenir compte du prêt à la Zambie. S'agissant du niveau d'engagement, l'Administrateur pour les États-Unis a réitéré l'opinion de son pays, à savoir que le Fonds avait intérêt à ce que ses engagements correspondent davantage aux ressources dont il dispose actuellement. Par conséquent, les États-Unis ne peuvent appuyer le niveau d'engagement proposé du programme de travail.

L'Aperçu des stratégies régionales pour 1999 qui figure dans l'additif au document est, selon les administrateurs, un outil de travail des plus utiles. Eu égard aux niveaux de prêt régionaux, ils ont constaté avec satisfaction que l'accent était à nouveau mis sur l'Afrique. Il a été estimé que du fait de la situation qui prévaut actuellement en Amérique centrale, un nouvel examen du niveau de prêt à cette région pourrait s'avérer nécessaire. Un sentiment similaire a été exprimé concernant les niveaux de prêt à l'Asie, compte tenu des perturbations financières et écologiques auxquelles grand nombre de pays de la région ont dû faire face au cours des deux dernières années.

Le Conseil a recommandé que le budget administratif proposé pour 1999 soit soumis au Conseil des gouverneurs pour approbation pour un montant de 55 366 000 USD, plus 343 000 USD pour les réunions consultatives relatives à l'examen de l'adéquation des ressources dont dispose le FIDA. Ce faisant, le Conseil d'administration a exprimé son appréciation des efforts que le Fonds n'a pas cessé de déployer au cours des sept dernières années pour limiter, voire même réduire, le niveau du budget administratif. La direction a été invitée à ne pas relâcher ses efforts à cet égard. Le Conseil a autorisé le Président à affecter les montants pour imprévus à d'autres catégories de dépenses selon les besoins.

Le Conseil d'administration a entériné le Rapport du Comité de vérification des comptes (document EB 98/65/R.6) présenté par son président, et approuvé la rémunération du Commissaire aux comptes pour l'audit de 1998. Il a également approuvé le mandat et règlement intérieur révisés du Comité (document EB 98/65/R.38).

Après avoir examiné la proposition soumise par le Comité de vérification des comptes dans le document EB 98/65/R.39, le Conseil d'administration a autorisé un prélèvement annuel de 2,6 millions de USD sur l'excédent cumulatif des ressources du FIDA pendant cinq ans, à partir de 1999, afin de constituer une provision pour financer le déficit actuariel lié à l'assurance-maladie après cessation de service. Il a également fait siens un projet de résolution devant être soumis à l'approbation du Conseil des gouverneurs lors de sa prochaine session, qui délègue au Conseil d'administration le pouvoir d'amender le plafond de la Réserve générale. L'Administrateur pour les États-Unis a demandé qu'il soit pris acte de l'abstention de son pays sur cette décision.

Le Conseil d'administration a approuvé une avance d'un montant maximum d'un million de USD au Mécanisme mondial de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification pour son budget de 1999, avance qui sera recouvrée par le Fonds d'ici le 31 mars 2000, pour permettre au Mécanisme de fonctionner véritablement (document EB 98/65/R.40).

Le Conseil a accepté avec gratitude la contribution volontaire de 5 000 USD au FIDA de la République d'Islande (document EB 98/65/R.37).

Il a été décidé de soumettre un projet de résolution à la vingt-deuxième session du Conseil des gouverneurs dans le but d'instituer une consultation chargée d'examiner l'adéquation des ressources dont dispose le FIDA (document EB 98/65/R.7). Pour ce qui est de l'étape suivante, il s'agira d'examiner l'impact des opérations passées et, à la lumière de ceci, étudier les besoins et priorités du programme, analyser les ressources dont le Fonds dispose et déterminer les ressources

complémentaires requises. Le FIDA estime qu'avec l'appui et la coopération de ses États membres, un consensus pourra être dégagé d'ici la fin de 1999.

La présente session du Conseil a terminé l'examen de la révision des Conditions générales applicables aux accords de prêt et aux accords de garantie et approuvé l'adoption des Conditions générales applicables au financement du développement agricole (document EB 98/65/R.35). Le Conseil a également autorisé le Président à approuver les modifications des Conditions générales qui ne portent pas sur le fond ou qui reflètent des politiques précédemment approuvées par le Conseil d'administration. Toute modification fera l'objet d'un rapport au Conseil d'administration.

Les administrateurs se sont félicités de la participation du FIDA à l'Initiative pour la réduction de la dette des pays pauvres très endettés (Initiative PPTE) et nombreux sont ceux qui ont souligné combien il importe de réduire le fardeau de la dette de ces pays (document EB 98/65/R.8). Après avoir examiné les modalités des six programmes déjà approuvés au titre de l'Initiative, le Conseil d'administration a approuvé un virement au Fonds fiduciaire du FIDA pour l'Initiative PPTE de 16 millions de USD en quatre tranches annuelles égales à partir du 31 décembre 1998, montant qui sera prélevé sur l'excédent cumulé des ressources ordinaires non engagées. Le texte du document EB 98/65/R.8 sera modifié pour tenir compte des commentaires des administrateurs pour les Pays-Bas et la France.

Le Conseil d'administration a étudié le rapport sur les documents directifs prévus (EB 98/65/R.9) et a pris note des deux documents qui lui seront présentés en 1999. Au cours des débats, les administrateurs ont fait des commentaires et des suggestions des plus utiles sur les questions à aborder à l'avenir. Les administrateurs ont également noté le coût d'opportunité de préparer les documents directifs et souligné l'importance d'axer le propos sur les questions ayant un impact opérationnel. Il sera tenu compte de ces observations lors de la préparation de nouveaux documents directifs. Eu égard à la question de la conduite des affaires publiques, le FIDA étudie présentement le travail produit par d'autres organisations et rendra compte au Conseil.

Le Conseil d'administration a examiné les ressources disponibles pour engagement (document EB 98/65/R.10) et approuvé 14 projets dont cinq en Afrique, trois en Asie, quatre dans la région Amérique latine et Caraïbes et deux dans la région Proche-Orient et Afrique du Nord. La proposition de projet pour la Zambie a été reportée à la demande du Gouvernement de la République zambienne. Le Conseil a également pris note du rapport sur la mise en oeuvre du projet de renforcement de l'agriculture et de l'élevage en R.P.D. de Corée.

Les projets pour le Brésil et pour Oman, qui n'ont pas été négociés avant la réunion du Conseil, ont été approuvés sous réserve que toute modification importante des conditions soumises à la présente session, intervenant au cours des négociations, soit portée à l'attention du Conseil à sa prochaine session. Les administrateurs ont jugé cette procédure regrettable mais l'ont acceptée exceptionnellement.

Les administrateurs ont approuvé que sept projets, à savoir ceux pour le Brésil, la République dominicaine, la Gambie, le Mali, Oman, le Sri Lanka et le Zimbabwe, soient directement supervisés par le Fonds. Le Conseil d'administration a noté qu'à ce jour 13 projets faisaient l'objet d'une supervision directe du FIDA et que les deux autres projets retenus pour supervision directe (ceux pour l'Inde et la Zambie) seront présentés à la soixante-sixième session du Conseil d'administration en avril 1999.

Le Conseil d'administration a également approuvé six dons d'assistance technique: deux dons pour la recherche agricole et la formation menées par des centres internationaux bénéficiant du soutien du GCRAI, un pour la recherche agricole et la formation menées par un centre international ne

bénéficiant pas de ce soutien, un à l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, un en faveur du Service de technologie de l'information en matière d'agriculture internationale et un pour des micro-initiatives de financement rural pour les pauvres.

Le Conseil d'administration a examiné le document relatif aux activités prévues au titre des projets (EB 98/65/R.32 et additifs) qui présente des informations sur les projets dans la réserve et pris note du rapport oral d'avancement sur l'établissement du Mécanisme mondial de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification. Sachant que le Mémorandum d'accord approuvé lors de la dernière session était actuellement examiné par la Conférence des Parties se réunissant à Dakar (Sénégal), les administrateurs ont exprimé l'espoir qu'un rapport plus détaillé serait présenté à la prochaine session du Conseil des gouverneurs.

Le Conseil d'administration a approuvé le projet d'ordre du jour provisoire révisé de la vingt-deuxième session du Conseil des gouverneurs (document EB 98/65/R.33) dans lequel figurent les nouveaux points relatifs à la Réserve générale, au Mécanisme mondial et au suivi de la Conférence sur la faim et la pauvreté.

Le Conseil d'administration a examiné le rapport sur la célébration du vingtième anniversaire du FIDA (document EB 98/65/R.34) et noté avec satisfaction la réponse favorable des États membres à cette célébration.

Le Conseil d'administration a pris note du rapport oral sur les locaux du siège du FIDA qui explique qu'il a été décidé au cours de pourparlers avec les propriétaires du bâtiment adjacent au siège actuel du Fonds de retenir juin 2000 comme date cible pour l'emménagement dans ces nouveaux locaux.

Le Conseil d'administration a pris acte du rapport oral sur les mesures prises par le FIDA face aux dégâts provoqués par l'ouragan Mitch en Amérique centrale et s'est félicité des interventions du Fonds dans le cadre de ses projets en cours et des opérations de prêt prévues pour 1999 en El Salvador, au Guatemala, au Honduras et au Nicaragua.

Le Conseil a autorisé la diffusion des documents approuvés lors de la session et noté qu'ils paraîtront sur le site public internet du FIDA.

Enfin, à la demande de l'Administrateur pour l'Allemagne, le Conseil a examiné la proposition visant à inclure les documents portant sur l'évaluation dans les ordres du jour des sessions de septembre et de décembre. Il a été décidé d'examiner cette proposition plus avant, en concertation avec le nouveau directeur du Bureau de l'évaluation et des études, pendant la prochaine réunion du Comité de l'évaluation.

Avant de clore cette session, je voudrais vous communiquer que les mandats de la Côte d'Ivoire, de la Jordanie et du Pakistan ont pris fin. C'est en votre nom à tous que je remercie leurs représentants pour leur précieuse contribution aux délibérations du Conseil.

Mesdames et messieurs les administrateurs,

Nous voilà arrivés au terme de la dernière session de 1998. Je vous remercie de l'excellent travail accompli au cours de cette session et vous souhaite bonne rentrée ainsi qu'une heureuse fin d'année.